



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28 MARS 2022

P.V. N° 122
Dossier N° 16

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cessation de véhicules et de matériels au profit de l'Ukraine,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ De prendre acte des cessions de véhicules et de matériels suivants, au profit de l'Ukraine, réalisés dans un temps contraint compte tenu de l'urgence de la situation et des contraintes d'organisation logistique à l'échelon national :
 - 2 véhicules ayant atteint leur durée d'amortissement et en cours de réforme : 1 Véhicule de Soins et d'Assistance aux Victimes (VSAV) et un Véhicule Tous Usages (VTU) ;
 - Des effets d'habillement et de protection (neufs, d'anciennes générations, en limite d'amortissement, ou usagés) : 300 combinaisons de protection chimique, 430 vêtements de protection contre les intempéries, 50 ensembles de protection incendie, 30 paires de bottes d'intervention, 60 casques d'incendie, 200 cagoules « incendie », 100 masques de protection, et 200 paires de gants de protection ;
 - Des matériels paramédicaux de première nécessité : 4 600 bandages de gaze, 10 tourniquets hémostatiques, 400 paires de gants médicaux, 5 000 masques médicaux, 240 litres de désinfectant pour les mains, et 360 litres de désinfectants pour les surfaces.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU